

30 avr 2015 -15:47

Appartient à Conseil des ministres du 30 avril 2015

Modifications légistiques au Code de droit économique

Sur proposition du ministre de l'Economie et des Consommateurs Kris Peeters, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi visant à modifier le Code de droit économique et portant diverses autres dispositions modificatives.

L'avant-projet de loi a pour objectif de remédier à certaines imperfections légistiques du Code de droit économique. Les modifications proposées visent notamment à mettre le Code de droit économique en conformité avec le droit européen, suite à un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne et à l'entrée en vigueur de règlements européens. L'avant-projet modifie également un certain nombre de lois qui sont en lien avec le Code de droit économique.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et
ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
chargé du Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique